

# Élection et mission des éco-délégués

Les élections des éco-délégués se déroulent dans les classes de collège et de lycée dès le début du mois de mars. Premiers acteurs de la question écologique en milieu scolaire, ces éco-délégués joueront un rôle essentiel de sensibilisation et de mobilisation pour faire des collèges et lycées des espaces de biodiversité, à la pointe de la lutte contre le réchauffement climatique.

- ▶ **Les élèves acteurs du développement durable**
- ▶ **Les missions des éco-délégués de classe**
- ▶ **La démarche de développement durable des écoles et établissements**

## Les élèves acteurs du développement durable

Pour que les écoles et établissements deviennent un terrain d'engagement en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique, huit mesures concrètes sont mises en application et amplifiées dès la rentrée 2019. Parmi celles-ci, les élections des éco-délégués.

**En septembre 2019, les collégiens et les lycéens élisent un éco-délégué par classe.** Les élections d'éco-délégués de classe peuvent intervenir parallèlement aux élections des délégués d'élèves et selon les mêmes modalités. Chaque collège et lycée désigne au moins un binôme fille-garçon d'éco-délégués par établissement.



Au moins une des trois séances annuelles des Conseil Calédonien de la Vie Lycéenne est consacrée au développement durable. Les élus lycéens sont pleinement engagés dans la mise en œuvre de cette politique et participent à l'évaluation des projets élaborés par les éco-délégués dans les établissements. Désormais, les élus lycéens sont membres de droit des comités de pilotage académiques de l'éducation au développement durable.

**Quelques exemples de mobilisation des éco-délégués :**

académie de Caen : **le blog des éco-délégués**

académie de Nice : **Etre éco-délégués**

académie de Poitiers : **les éco-délégués**

académie de Versailles - **rendre les élèves porteurs de projets EDD : le rôle des éco-délégués**

Le partenariat des académies franciliennes et de la région pour l'éducation au développement

durable : **Envie de devenir éco-délégué ou de former des éco-délégués ?**

À la rentrée 2020, un **prix école-verte 2030** est lancé pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées.

## Les missions des éco-délégués de classe

Les éco-délégués sont à la fois des co-pilotes et des ambassadeurs des projets pédagogiques menés au sein des établissements scolaires. Ils participent au comité de pilotage des projets, informent leurs camarades sur les avancements et les poussent à s'y engager. **Les compétences acquises par les éco-délégués peuvent être valorisées dans le livret scolaire.**

**Leurs missions s'articulent autour des grands enjeux du développement durable :**

limiter la consommation d'énergie.

Protéger la biodiversité.

Éviter le gaspillage alimentaire.

Réduire et trier les déchets.

S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique

**Pour en savoir plus:**

**Consultez le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr)**

## La démarche de développement durable des écoles et établissements

Le label **E3D École/Établissement en démarche de développement durable** est attribué aux écoles, aux collèges et aux lycées généraux, technologiques et professionnels, ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis qui entrent en démarche globale de développement durable.

Les écoles et établissements en démarche globale de développement durable (E3D) associent l'ensemble de la communauté éducative.

Par ailleurs, **Cube.S** est un grand concours d'économies d'énergie organisé entre établissements scolaires destiné à sensibiliser les élèves par l'exemple à la nécessité de réduire drastiquement la consommation d'énergie de la France dans le cadre de sa politique de lutte contre le réchauffement climatique.